

**Arrêté n° 22/097/CM**

**Désignation des membres du Conseil de Développement de la Métropole Aix-Marseille-Provence au titre du Collège des Partenaires**

**VU**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et à la citoyenneté, la composition du Conseil de développement de la Métropole Aix-Marseille-Provence, devant respecter la parité hommes/femmes et refléter la population du territoire telle qu'issue du recensement, dans ses différentes classes d'âges ;
- La loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique qui prévoit un débat et une délibération sur les conditions et modalités de consultation du conseil de développement prévu à l'article L. 5211-10-1 et d'association de la population à la conception, à la mise en œuvre ou à l'évaluation des politiques de l'établissement public ;
- La délibération N° HN 001-8065/20/CM du 9 juillet 2020 du Conseil de la Métropole Aix-Marseille-Provence portant élection de Madame Martine Vassal en qualité de Présidente de la Métropole Aix-Marseille-Provence ;
- La délibération N° FBPA 154-9256/20/CM du 17 décembre 2020 concernant les modalités de composition et d'organisation du Conseil de Développement de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, ainsi que son règlement intérieur.

**CONSIDÉRANT**

- Que la Métropole affirme l'intérêt d'une participation de la société civile à la réflexion sur le devenir d'Aix-Marseille-Provence ;
- Que la Métropole souhaite faire du Conseil de développement une instance privilégiée de concertation sur son territoire ;
- Que la Métropole organise une représentation diversifiée des membres de son Conseil de développement (parité, représentativité territoriale, variété des profils socio-économiques) ;

- Que la Métropole affirme sa volonté que le Conseil de développement contribue pleinement à la participation citoyenne en créant un collège spécifique de citoyens ;
- Que la Métropole souhaite une activité renforcée du Conseil de développement, en particulier grâce à un dialogue étroit avec les élus, une charte d'engagement des membres, une animation dynamique pour élaborer les avis et une diffusion large de ses productions ;
- Que les organismes, membres du Conseil de Développement au titre du Collège des Partenaires ont proposé leur représentant.

### **ARRÊTE**

#### **Article 1 :**

Sont désignés membres du Conseil de développement **au titre du Collège des Partenaires** :

<b>STRUCTURE</b>	<b>NOM</b>	<b>PRÉNOM</b>	<b>FONCTION</b>
Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME)	LE TRIONNAIRE	Yves	Directeur
Maison Méditerranéenne des Sciences de l'Homme (MMSH)	GRONDEAU	Alexandre	Maître de conférences
Aéroport Marseille Provence	BESSION	Arnaud	Secrétaire Général
Aix-Marseille Université (AMU)	BERTON	Éric	Président
ANIMA Investment Network	NOUTARY	Emmanuel	Délégué Général
Assistance Publique – Hôpitaux de Marseille (AP-HM)	DEUGNIER	Marie	Secrétaire Générale
Association Régionale des Habitations à Loyer Modéré Provence-Alpes-Côte d'Azur et CORSE (ARHLM)	FRIQUET	Pascal	Président
AtmoSud	ROBIN	Dominique	Directeur
Bouches-du-Rhône Tourisme	BRÉMOND	Isabelle	Directrice Générale
Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	AIBOUT	Boubakeur	Directeur Territorial Bouches-du-Rhône
Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Aix-Marseille (CROUS)	BRUANT	Marc	Directeur Général
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône	GROSSO	Jean-Pierre	1er Vice-Président

Chambre de Commerce et d'Industrie d'Aix-Marseille-Provence (CCIAMP)	BRESCIA-CARCASSONNE	Julie	Membre élue
Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône (CMA13)	BOUDJEMA	Rachid	
Club de la Croisière Marseille Provence	SUHAS	Jean-François	Président
Club de la presse Marseille Provence Alpes du Sud	CHARBIT	Elsa	Présidente
Club Marseille Métropole	BUSIN	Frédéric	Membre du bureau
Comité Départemental Olympique et Sportif des Bouches-du-Rhône	HUET	Nathalie	Élue et membre du bureau exécutif
Communauté Convergence 13	BOYER	Céline	Présidente
Confédération des Petites et Moyennes Entreprises des Bouches-du-Rhône (CPME 13)	BOUBILA	Michel	
Confédération Française de l'Encadrement - Confédération Générale des Cadres (CFE-CGC)	CAMPANELLI	Richard	Agent Service Public
Confédération Française Démocratique du Travail (CFDT)	MOUROT	Brigitte	
Confédération Française des Travailleurs Chrétiens (CFTC)	NICAISE	Alexandra	
Confédération générale des Comités d'intérêt de quartier de la ville de Marseille et des communes environnantes	YZOMBARD	Philippe	Président
Confédération Générale du Travail (CGT)	PUGENS	Jean	Secrétaire Général
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement des Bouches-du-Rhône (CAUE13)	GIRALDI	Jean-Marc	Directeur Adjoint
Conservatoire du Littoral - Délégation des rivages Provence-Alpes-Côte d'Azur	SEJALON	Sophie	Déléguée Adjointe
Envirobat Bâtiment Durable Méditerranéen	RAYNAL	Gabrielle	Co-Présidente
Établissement Public d'Aménagement	NOGUIER	Alice	Chargée de

Euroméditerranée (EPAEM)			mission
Etablissement Public Foncier Régional (EPF Provence-Alpes-Côte d'Azur)	BERTOLINO	Claude	Directrice Générale
Fédération Nationale des Associations d'Usagers des Transports Provence-Alpes-Côte-D'azur (FNAUT)	PASCAL	Jean-Pierre	Secrétaire Général
Fédération Nationale des Transports de voyageurs Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse (FNTV)	BENVENUTTI	Laurent	Délégué Régional
Fédération Syndicale Unitaire (FSU)	CHEVÉ	Caroline	Secrétaire Générale
Force Ouvrière (FO)	BERARD	Paul	
France Nature Environnement Bouches-du-Rhône (FNE13)	COPPEY	Stéphane	Administrateur délégué à la mobilité
French Tech Aix-Marseille	DAVICO-PAHIN	Julie	Présidente déléguée
Grand Port Maritime de Marseille (GPMM)	DAGNET	Frédéric	Directeur de cabinet
Institut Méditerranéen de la Ville et des Territoires (IMVT)	CORSET-MAILLARD	Hélène	Directrice
La Poste Provence-Alpes-Côte d'Azur	BORD LE TALLEC	Christine	Déléguée Régionale
Mouvement Parcours Handicap 13	REMUZAT	Claire	Présidente de Marseille Nord
Musée des Civilisations de l'Europe et de la Méditerranée	MOHAMED	Mikaël	Responsable des relations internationales
Office National des Forêts-Agence Bouches-du-Rhône / Vaucluse (ONF)	PANCHOUT	Julien	Directeur
Parc National des Calanques	CHARDIN	Nicolas	Directeur Adjoint
Pôle Emploi des Bouches-du-Rhône	BLANC	Jean-Charles	Directeur Territorial
Provence Promotion	STEFANINI	Philippe	Directeur Général
Société du Canal de Provence (SCP)	MOREAU	Benoît	Directeur du Développement

Union des Centres Sociaux des Bouches-du-Rhône	RAYMOND	Nathalie	Présidente
Union des Industries Minières et Métallurgiques Alpes Méditerranée (UIMM)	BERUTTI	Philippe	Membre Conseil Administration
Union Nationale des Syndicats Autonomes (UNSA)	BONNET	Sylvie	
Union Pour les Entreprises des Bouches-du-Rhône (UPE13)	AMPHOUX	Didier	Vice-Président

**Article 2 :**

Conformément au règlement intérieur, les désignations du présent arrêté ainsi que le mandat des membres du Conseil de développement prendront fin au prochain renouvellement général du Conseil de la Métropole.

**Article 3 :**

Monsieur le Directeur Général des Service de la Métropole Aix-Marseille-Provence est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Marseille, le 30 mars 2022

**Martine VASSAL**

Reçu en Contrôle de légalité le 30 mars 2022